



République Française
Collectivité Territoriale de Martinique
Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU JEUDI 11 MAI 2023**

Présidence : Bruno Nestor AZÉROT
Date de convocation : 02 mai 2023
Nombre de conseillers en exercice : 20
Nombre d'élus présents pour ce point : 15
Nombre de procuration : 01

Extrait n°BC-05-2023-120

Objet : Approbation du plan de financement relatif à l'organisation et la réalisation d'un évènementiel sur l'agro-transformation dans le Nord Martinique.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Bruno Nestor AZÉROT, Marie-Thérèse CASIMIRIUS, Félix ISMAIN, Jean-Baptiste ROTSEN, Maurice BONTÉ, Charles CARISTAN, Jean-Louis MARIE-LOUISE, Patricia PALMONT, Jean-Christophe BOULANGÉ, Christian VERNEUIL, Olivier JEAN-DENIS, Jonathan TABAR, Germain DUTON, Joseph PÉRASTE.
Arrivée en cours de séance : Annick COMIER

AVAIENT DONNÉ PROCURATION :

En cours de séance :
Frédéric BUVAL à Jean-Baptiste ROTSEN.

ÉTAIENT ABSENTS OU EXCUSÉS :

Christian RAPHA, Thierry MARÉCHAL, Sainte-Rose CAKIN, Chantal MAIGNAN.

Le Bureau Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant que le Nord est reconnu comme un territoire agricole et qu'il est cependant moins bien perçu comme espace produisant des biens élaborés, comme un lieu d'agro-transformation à même de contribuer à l'offre de produits locaux sains et de qualité ;

Considérant qu'il existe nombre de petites entreprises ou d'agriculteurs qui valorisent au quotidien les produits du terroir, en leur donnant une véritable valeur-ajoutée et qui méritent d'être mieux connus et reconnus par les martiniquais ;

Considérant qu'il est important de montrer, à travers un évènement grand-public que le Nord est également un espace de production qualitative ;

Considérant qu'il s'agira aussi, l'espace d'une matinée, de réfléchir sur les moyens et les enjeux du développement et sur la pérennisation d'une agriculture dans le Nord au travers de l'augmentation de ses débouchés ;

Considérant que l'accent se portera notamment sur les conditions de la valorisation des produits agricoles bruts pour en faire des produits manufacturés à meilleure valeur ajoutée ;

Considérant qu'il s'agit de mettre en place les conditions d'une meilleure visibilité des produits transformés, servant de bases à des productions alimentaires ou à la réalisation de cosmétiques, de façon à inspirer un début de production artisanale pérenne, qui pourrait amener à terme une labellisation, porteuse de valeur et d'emploi pour le territoire ;

Considérant qu'une agence spécialisée dans l'évènementiel est recherchée dans le cadre de la procédure des marchés publics pour l'accompagnement à l'organisation et à la réalisation de cet évènement ;

Considérant que deux axes seront privilégiés, à savoir :

- Une foire valorisant les productions issues de l'agro-transformation, basées essentiellement sur des cultures agricoles du territoire,
- Une matinée de réflexion autour de l'agro-transformation dans l'espace Nord ;

Considérant le déroulé prévisionnel de l'évènement :

Jour 1 (foire) :	6h30 - Accueil et installation des exposants 8h30 - Ouverture des stands et animations sur la journée 16h00 - Clôture de la 1ère journée Animations sur la foire tout au long de la journée
Jour 1 (matinée de travail) :	8h00 : Accueil des invités et petit déjeuner 8h30 : Lancement officiel de la manifestation : discours de bienvenue du Président de CAP Nord Martinique et du Président de la Commission Agriculture et développement rural de CAP Nord Martinique. 8h45 : Visite des stands par les officiels 09h30 : Début des travaux : 09h30 à 10h30 - Présentation des principales caractéristiques de l'agriculture et de l'agro-transformation du Nord – Échanges avec la salle 10-30–10h45 : Pause avec rafraichissements 10h45-11h30 : Présentation d'outils d'aide à la transformation (EPLEFPA du Robert / Outil mutualisé dans le cadre de la coopération LEADER) – Présentation de projets réussis d'agro-transformation / Échanges avec la salle 11h30–13h00 : Comment construire une politique d'agro-transformation dans le Nord Martinique / Échanges avec la salle 13h : Cocktail déjeunatoire de clôture de la matinée de réflexion
Jour 2 (foire) :	8h00 - Ouverture des stands et animations sur la journée 16h00 - Clôture de la manifestation 16h00 – 18h00 : Démontage des stands et nettoyage du lieu Animations sur la foire tout au long de la journée

Considérant que pour cette première édition, 10 à 15 exposants sont prévus.

Les invités pressentis (liste non-exhaustive) pour la matinée de réflexion sont les Elus de CAP Nord Martinique, les Maires des 18 Communes, la DAAF, la Chambre d'agriculture de la Martinique, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Martinique, l'AMPI, les syndicats agricoles, la SAFER, la CTM, les groupements et organisations professionnels agricoles, le PARM, Lycée agricole du Robert...

La manifestation durera 2 jours, un vendredi et un samedi, et elle est programmée pour la 2^{ème} quinzaine du mois de juillet 2023 ;

Considérant le plan de financement prévisionnel proposé ci-après :

Dépenses	HT	TTC	Recettes	HT	TTC
Prestataire externe	89 400,93€	97 000,00€	FEADER (85%)	75 990,78€	82 450,00€
Sécurité civile	1 658,99€	1 800,00€	CAP Nord (15%)	16 175,12€	17 550,00€
Divers imprévus	1 105,98€	1 200,00€			
TOTAL	92 165,90€	100 000,00€		92 165,90€	100 000,00€

Considérant que les membres de la Commission Agriculture et développement rural réunis le 07 mars 2023 ont émis un avis favorable sur le lancement de la manifestation ;

Considérant que les membres de la Commission mixte subvention- finances réunis le 19 avril 2023 ont émis un avis favorable sur le plan de financement de l'opération pour l'organisation et la réalisation d'un évènementiel sur l'agro-transformation dans le Nord Martinique.

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 :

D'approuver le plan de financement de l'opération pour l'organisation et la réalisation d'un évènementiel sur l'agro-transformation dans le Nord Martinique comme suit :

Dépenses	HT	TTC	Recettes	HT	TTC
Prestataire externe	89 400,93€	97 000,00€	FEADER (85%)	75 990,78€	82 450,00€
Sécurité civile	1 658,99€	1 800,00€	CAP Nord (15%)	16 175,12€	17 550,00€
Divers imprévus	1 105,98€	1 200,00€			
TOTAL	92 165,90€	100 000,00€		92 165,90€	100 000,00€

Article 2 :

D'autoriser le Président à accomplir tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Article 3 :

Monsieur le Préfet, Madame la Comptable publique du Service de Gestion Comptable de CAP Nord Martinique, Monsieur le Directeur Général des Services, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Vote

Pour : 16

Contre : 00

Abstention : 00

Abstention déclarée : 00

Non votant : 00

Pour extrait certifié conforme

Fait à Marigot, le 30 mai 2023

Le Président

Bruno Nestor AZÉROT